

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 2 janvier 2013

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PROPOSE « FRANCE TRIO GARANTI », UN PLACEMENT A CAPITAL GARANTI A L'ÉCHEANCE⁽¹⁾ AVEC 3 OPPORTUNITÉS DE REMBOURSEMENT

- **Durée de placement recommandée : 8 ans en l'absence d'activation du mécanisme automatique de remboursement anticipé**
- **Produit émis par SG Option Europe, société ad hoc de droit français et soumis au risque de défaut de l'émetteur**
- **Lié à l'évolution d'un panier d'actions équilibré composé des 40 actions de l'indice CAC 40 en date du 10 octobre 2012.**

Du 2 janvier au 29 mars 2013, Société Générale propose, France Trio Garanti, un placement éligible au compte titres ordinaire et aux contrats d'assurance vie ou de capitalisation.

Ce placement à **capital garanti à l'échéance** permet de bénéficier, sous certaines conditions (cf. page 2), d'une performance fixe de +15,3% à 3 ans (soit un Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut maximum de 4,84%) ou de +30,6% à 6 ans (soit un Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut maximum de 4,54%).

Sinon, au terme des 8 ans (le 9 avril 2021), l'investisseur bénéficie de l'intégralité de la performance positive du panier d'actions équilibré composé des 40 actions de l'indice CAC 40 (composition à la date du 10 octobre 2012).

La composition du panier, préfixée avant le lancement du produit, ne sera en aucun cas impactée par d'éventuelles modifications dans la composition de l'indice CAC 40 en cours de vie. L'évolution de la performance de ce panier d'actions équilibré sera donc différente de celle de l'indice CAC 40.

SERVICE DE PRESSE
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
BANQUE DE DÉTAIL FRANCE

Joëlle ROSELLO
+33 (0)1 42 14 02 17

Sandrine BLONDIAU
+33 (0)1 42 14 83 73

Morgane SALAUN
+33 (0)1 42 14 00 23

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
BDDF/COM
75886 PARIS CEDEX 18
SOCIETEGENERALE.COM

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 975 339 185 EUR
552 120 222 RCS PARIS

France Trio Garanti (code ISIN : FR0011373794) offre à son échéance maximale de 8 ans :

Le capital net investi⁽¹⁾ augmenté de l'intégralité de la performance (si positive) du panier des 40 actions ; la performance de chaque action étant mesurée depuis l'origine (hors dividendes),

=> Toutefois, **au terme des 3 ans ou des 6 ans, si le panier d'actions réalise une progression supérieure ou égale à +10% entre son niveau initial et son niveau intermédiaire, le placement est remboursé par anticipation et offre un gain de 5,10% par année écoulée soit une performance fixe plafonnée à :**

▶ **+15,3% en cas de remboursement en année 3** (soit un Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut maximum de 4,84%)

▶ **+30,6% en cas de remboursement en année 6** (soit un Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut maximum de 4,54%)

Sinon, le placement se poursuit jusqu'à son échéance, le 9 avril 2021.

France Trio Garanti est un instrument financier émis dans le cadre d'un programme d'émission de titres de créance, assimilable à une obligation de droit français et garantie par Société Générale.

Cadres de détention : le compte titres ordinaire ou certains contrats d'assurance vie ou de capitalisation de SOGECAP (compagnie d'assurance vie, filiale du groupe Société Générale).

(1) Hors frais, commissions et fiscalité applicables dans le cadre de l'investissement et sauf faillite ou défaut de paiement de Société Générale. **En cas de sortie avant l'échéance (terme ou rachat total du contrat, arbitrage en sortie du support, sortie sous forme de rente, décès), en dehors des cas de remboursements automatiques anticipés, la garantie du capital net investi ne s'exerce pas.** La valeur de l'investissement se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (notamment du niveau des actions qui composent le panier, des taux d'intérêt et de refinancement de l'émetteur et de la volatilité) et pourra donc entraîner un risque de perte. La garantie du capital net investi est donc valable pour les investissements sur France Trio Garanti reçus au plus tard le 29/03/2013 à 12h et qui restent investis jusqu'au 09/04/2021 ou au terme des 3 ans ou des 6 ans en cas de remboursement anticipé automatique.

Avantages et inconvénients de France Trio Garanti :

Synthèse des avantages

- Le capital net investi⁽¹⁾ est intégralement garanti à l'échéance du placement.
 - Si le capital net investi n'a pas été remboursé par anticipation à 3 ans ou à 6 ans, le placement offre à l'échéance l'intégralité de la performance finale du panier d'actions (hors dividendes) ; la performance de chaque action étant mesurée depuis l'origine.
 - Le placement sera remboursé par anticipation au bout de 3 ans ou de 6 ans si l'évolution du panier d'actions entre son niveau initial et son niveau intermédiaire (à 3 ans ou à 6 ans) est supérieure ou égale à +10%. Dans ce cas, le placement bénéficiera d'un remboursement anticipé automatique à hauteur respectivement de 115,3% de la valeur nominale⁽¹⁾ à 3 ans (soit un Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut maximum de 4,84%), et de 130,6% de la valeur nominale⁽¹⁾ à 6 ans (soit un Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut maximum de 4,54%), hors frais d'investissement, hors frais de gestion du contrat d'assurance vie ou de capitalisation et hors fiscalité applicables selon le cadre d'investissement.
- Ce qui peut être considéré comme un avantage en cas de hausse du panier en deçà de :
- 4,84% par année écoulée à l'issue de l'année 3
 - 4,54% par année écoulée à l'issue de l'année 6.

Synthèse des inconvénients

- La garantie du capital net investi⁽¹⁾ et les avantages du placement cités précédemment, bénéficient seulement aux sommes investies au plus tard le 29 mars 2013 et qui restent investies jusqu'au 9 avril 2021 ou au terme des 3 ans ou des 6 ans en cas de remboursement anticipé automatique.
- En cas de sortie du placement avant son échéance (rachat pour un compte titres ordinaire ou pour un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, rachat ou terme du contrat, arbitrage en sortie du support ou sortie notamment due à un décès), l'investisseur ne bénéficie pas de cette garantie et peut perdre une partie de son capital net investi. Il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le cours de revente dépendant des paramètres de marchés du jour.
- Le placement ne bénéficie pas des éventuels dividendes des actions du panier.
- En cas de remboursement anticipé du placement au terme des 3 ans ou des 6 ans, le placement ne bénéficiera pas d'une éventuelle performance du panier supérieure à 15,3% à 3 ans ou 30,6% à 6 ans compte tenu du mécanisme de plafonnement des gains (soit un Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut maximum de 4,84% à 3 ans ou de 4,54% à 6 ans).
- La durée du placement n'est pas connue à l'avance (3, 6 ou 8 ans).
- En cours de vie du placement, l'investisseur est exposé à une éventuelle dégradation de la qualité de crédit de l'émetteur et du garant (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit) ou un éventuel défaut de l'émetteur et/ou du garant (qui induit un risque sur le remboursement).
- Le produit peut, dans le scénario le plus défavorable, offrir un rendement nul à l'issue des 8 ans (soit un Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut de 0%), hors frais d'investissement, hors frais de gestion du contrat d'assurance vie ou de capitalisation et hors fiscalité applicables selon le cadre d'investissement).

(1) Hors frais, commissions et fiscalité applicables dans le cadre de l'investissement et sauf faillite ou défaut de paiement de Société Générale. En cas de sortie avant l'échéance (terme ou rachat total du contrat, arbitrage en sortie du support, sortie sous forme de rente, décès), en dehors des cas de remboursements automatiques anticipés, la garantie du capital net investi ne s'exerce pas. La valeur de l'investissement se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (notamment du niveau des actions qui composent le panier, des taux d'intérêt et de refinancement de l'émetteur et de la volatilité) et pourra donc entraîner un risque de perte. La garantie du capital net investi est donc valable pour les investissements sur France Trio Garanti reçus au plus tard le 29/03/2013 à 12h et qui restent investis jusqu'au 09/04/2021 ou au terme des 3 ans ou des 6 ans en cas de remboursement anticipé automatique.

Société Générale

Société Générale est l'un des tout premiers groupes européens de services financiers. S'appuyant sur un modèle diversifié de banque universelle, le Groupe allie solidité financière et stratégie de croissance durable avec l'ambition d'être la banque relationnelle, référence sur ses marchés, proche de ses clients, choisie pour la qualité et l'engagement de ses équipes.

Près de 160 000 collaborateurs, présents dans 77 pays, accompagnent au quotidien 33 millions de clients dans le monde entier. Les équipes Société Générale proposent conseils et services aux particuliers, aux entreprises et aux institutionnels dans trois principaux métiers :

- La banque de détail en France avec les enseignes Société Générale, Crédit du Nord et Boursorama ;
- La banque de détail à l'international présente en Europe centrale et orientale, en Russie, dans le Bassin méditerranéen, en Afrique subsaharienne, en Asie et en Outre-Mer ;
- La Banque de Financement et d'Investissement avec son expertise globale en banque d'investissement, financements et activités de marché.

Société Générale est également un acteur significatif dans les métiers de Services Financiers Spécialisés, d'Assurances, de Banque Privée, de Gestion d'Actifs et des Services aux Investisseurs.

Société Générale figure dans les indices de développement durable FSE4Good et ASPI.

Pour plus d'information, vous pouvez suivre le compte twitter @societegenerale ou visiter le site www.societegenerale.com.

La Banque de détail Société Générale en France

Avec 24 000 collaborateurs dans 2305 agences réparties sur tout le territoire, la Banque de détail Société Générale en France place la satisfaction de ses clients au cœur de son action au quotidien. Les équipes Société Générale sont présentes aux côtés des 8,6 millions clients particuliers et 460.000 clients professionnels, associations et entreprises pour les accompagner, dans la durée, avec des solutions adaptées à leurs besoins. Le réseau Société Générale s'appuie sur des conseillers dédiés, une offre complète et diversifiée de produits & services et un dispositif multicanal performant et innovant: internet, téléphone et Agence Directe.

www.societegenerale.fr



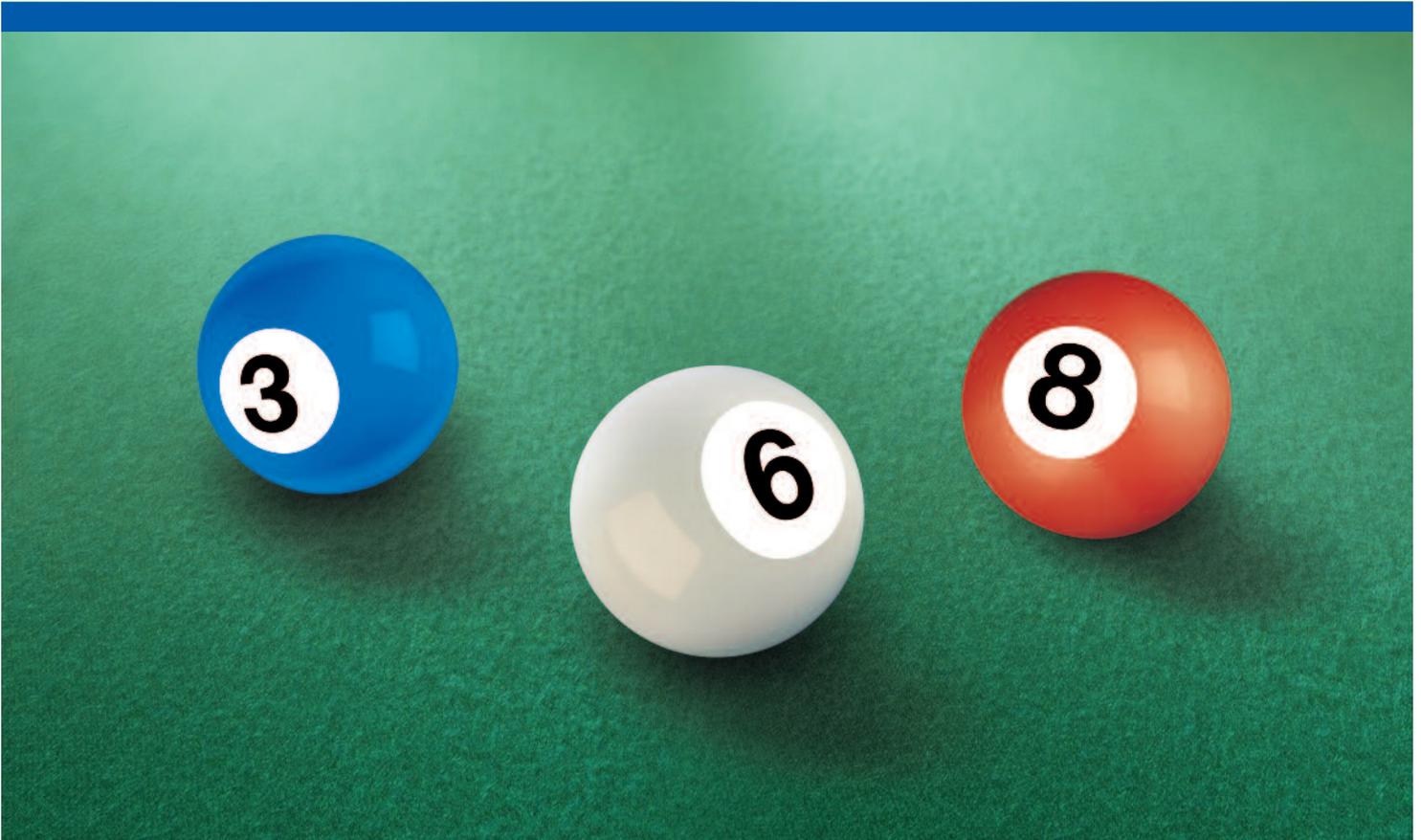
Suivez nous sur Twitter !
[@SG_etvous](https://twitter.com/SG_etvous)
Posez-nous vos questions et découvrez l'actualité de nos produits ou services



Suivez nous aussi en vidéos sur notre chaîne youtube :
youtube.com/societegenerale

FRANCE TRIO GARANTI

3 opportunités pour profiter de
l'exposition aux marchés actions français



- Instrument financier à capital garanti à l'échéance*.
- Durée de placement recommandée :
8 ans en l'absence d'activation du mécanisme automatique de remboursement anticipé.
- Produit émis par SG Option Europe, société ad hoc de droit français et soumis au risque de défaut de l'émetteur.
- Commercialisation jusqu'au 29 mars 2013 (12h00) dans le cadre du compte titres ordinaire et des contrats d'assurance vie ou de capitalisation, sous réserve de l'enveloppe disponible.

*Il est nécessaire pour l'investisseur de pouvoir conserver ce produit sur toute la durée maximale possible, la cession avant l'échéance pouvant présenter un risque de perte en capital, non mesurable a priori. Le produit est soumis au risque de défaut de Société Générale pouvant entraîner une perte jusqu'à la totalité du capital dans le pire des cas.

France Trio Garanti

Qu'est-ce que France Trio Garanti ?

France Trio Garanti est un instrument financier qui offre une solution pour profiter de l'exposition aux marchés actions français avec la **certitude de récupérer l'intégralité du capital net investi⁽¹⁾ à l'échéance**.

La garantie ne s'applique pas en cas de sortie en cours de vie du placement (avant son échéance)⁽¹⁾.

France Trio Garanti propose une durée maximale de placement de **8 ans**. Toutefois, **la durée de placement n'est pas connue à l'avance**.

En effet, en fonction de l'évolution du panier des 40 actions composant l'indice CAC 40, **la durée de placement de l'investissement peut être ramenée à 3 ans ou à 6 ans**, en bénéficiant de conditions de remboursement définies dès le départ.

Comment fonctionne France Trio Garanti ?

Mécanisme automatique de remboursement anticipé au bout de 3 ans ou de 6 ans :

Au terme des 3 ans (le 6 avril 2016) ou des 6 ans (le 5 avril 2019), si le panier d'actions réalise une progression **supérieure ou égale**

à **+10%** entre son *niveau initial* et son *niveau intermédiaire*, le placement est remboursé par anticipation et offre un gain de 5,10% par année écoulée **soit une performance fixe plafonnée à :**

► **+15,3%** en cas de remboursement en année 3

(soit un Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut maximum de 4,84%)

► **+30,6%** en cas de remboursement en année 6

(soit un Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut maximum de 4,54%)

Mécanisme de remboursement à l'échéance des 8 ans :

A l'échéance des 8 ans (le 9 avril 2021), si le placement n'a pas fait l'objet d'un remboursement automatique par anticipation :

■ **Cas favorable :** si la performance finale du panier d'actions mesurée depuis l'origine est positive, alors l'investisseur récupère (le 9 avril 2021) son capital net investi⁽¹⁾ augmenté de ce gain.

■ **Cas défavorable :** si la performance finale du panier d'actions mesurée depuis l'origine est négative ou nulle, l'investisseur récupère (le 9 avril 2021) son capital net investi⁽¹⁾.

À noter : les niveaux des actions du panier sont définis dans le tableau "en bref" de ce document.

Quel est le sous-jacent ?

La performance de France Trio Garanti est liée à l'évolution d'un **panier d'actions équilibré** (poids identique de chacune des valeurs dans le panier) composé des 40 actions de l'indice CAC 40 (indice représentatif des marchés actions français) en date du 10 octobre 2012. La composition du panier, préfixée avant le lancement du produit, ne sera en aucun cas impactée par d'éventuelles modifications dans la composition de l'indice CAC 40 en cours de vie. L'évolution de la performance de ce panier d'actions équilibré sera donc différente de celle de l'indice CAC 40.

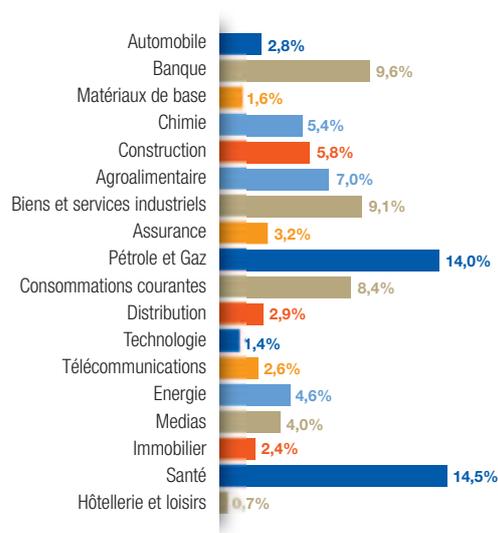
Événements exceptionnels affectant les actions du panier :

ajustement, substitution, remboursement ou résiliation anticipée : afin de prendre en compte les conséquences sur le produit de certains événements extraordinaires pouvant affecter l'instrument ou les instruments sous-jacents du produit, la documentation relative au produit prévoit des modalités d'ajustement ou de substitution et dans certains cas, le remboursement anticipé du produit. Ces éléments peuvent entraîner une perte sur le produit.

Panier des 40 actions

Valeur	Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut	Valeur	Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut	Valeur	Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut
Accor	0,94%	Essilor	13,47%	Schneider Electric	7,92%
Air Liquide	8,77%	France Telecom	-12,13%	Société Générale	-11,64%
Alcatel-Lucent	-28,57%	GDF SUEZ	-4,43%	Solvay	1,10%
Alstom	13,63%	Lafarge	-4,00%	St-Gobain	-4,80%
Arcelormittal	-10,50%	Legrand	4,68%	Stmicroelectronics	-15,03%
Axa	-4,80%	L'Oreal	7,29%	Technip	13,74%
Bnp Paribas	-3,33%	LVMH	10,41%	Total	-1,15%
Bouygues	-7,49%	Michelin	5,57%	Unibail-Rodamco	6,00%
Cap Gemini	3,80%	Pernod-Ricard	8,32%	Vallourec	16,38%
Carrefour	-7,04%	PPR	7,11%	Veolia	-13,60%
Credit Agricole	-15,62%	Publicis	6,73%	Vinci	4,62%
Danone	5,31%	Renault	-7,52%	Vivendi	-3,91%
EADS	0,63%	Safran	9,61%		
EDF	-9,82%	Sanofi	-5,06%		

Répartition sectorielle



Les données correspondent aux Taux de Rendement Actuariels Annuels Bruts d'un investissement en direct sur chaque valeur sur 8 ans entre le 16/11/2004 et le 16/11/2012 sauf pour 3 valeurs qui n'existaient pas au 16/11/2004 et pour lesquelles est indiqué le Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut entre leur date de création et le 16/11/2012 (EDF : 16/11/2005 - 16/11/2012 ; GDF Suez : 07/07/2005 - 16/11/2012 ; Legrand : 06/04/2006 - 16/11/2012). **Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.**

(1) Hors frais, commissions et fiscalité applicables dans le cadre de l'investissement et sauf faillite ou défaut de paiement de Société Générale. En cas de sortie avant l'échéance (terme ou rachat total du contrat, arbitrage en sortie du support, sortie sous forme de rente, décès), en dehors des cas de remboursements automatiques anticipés, la garantie du capital net investi ne s'exerce pas. La valeur de l'investissement se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (notamment du niveau des actions qui composent le panier, des taux d'intérêt et de refinancement de l'émetteur et de la volatilité) et pourra donc entraîner un risque de perte. La garantie du capital net investi est donc valable pour les investissements sur France Trio Garanti reçus au plus tard le 29/03/2013 à 12h et qui restent investis jusqu'au 09/04/2021 ou au terme des 3 ans ou des 6 ans en cas de remboursement anticipé automatique.

Quels sont les avantages ?

- Le capital net investi⁽¹⁾ est intégralement garanti à l'échéance du placement.
- Si le capital net investi n'a pas été remboursé par anticipation à 3 ans ou à 6 ans, le placement offre à l'échéance l'intégralité de la performance finale du panier d'actions (hors dividendes) ; la performance de chaque action étant mesurée depuis l'origine.

- Le placement sera remboursé par anticipation au bout de 3 ans ou de 6 ans si l'évolution du panier d'actions entre son *niveau initial* et son *niveau intermédiaire* (à 3 ans ou à 6 ans) est supérieure ou égale à +10%.

Dans ce cas, le placement bénéficiera d'un remboursement anticipé automatique à hauteur respectivement de 115,3% de la valeur nominale⁽¹⁾ à 3 ans (soit un Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut maximum de 4,84%), et de 130,6% de la valeur nominale⁽¹⁾ à 6 ans (soit un Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut maximum de 4,54%), hors frais d'investissement, hors frais de gestion du contrat d'assurance vie ou de capitalisation et hors fiscalité applicables selon le cadre d'investissement.

Ce qui peut être considéré comme un avantage en cas de hausse du panier en deçà de :

- 4,84% par année écoulée à l'issue de l'année 3
- 4,54% par année écoulée à l'issue de l'année 6.

INFORMATIONS

Du fait de leur nécessaire simplification, les informations sur ce placement sont inévitablement partielles et ne peuvent, de ce fait, avoir de valeur contractuelle.

Tout investissement doit se faire sur la base des conditions définitives du produit (disponibles sur le site de Société Générale "prospectus.socgen.com") et de la fiche produit pour le compte titres ordinaire ou de l'annexe à la note / notice d'information reprenant les caractéristiques principales des unités de compte pour les contrats d'assurance vie ou de capitalisation, qui vous seront remises par votre conseiller en agence.

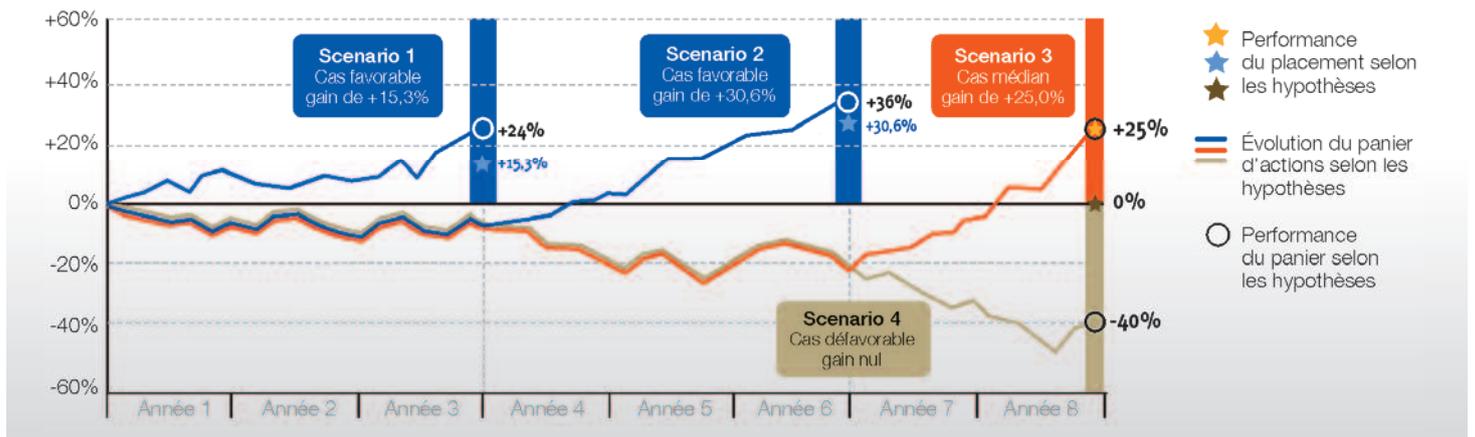
Quels sont les inconvénients ?

- La garantie du capital net investi⁽¹⁾ et les avantages du placement cités précédemment, bénéficient seulement aux sommes investies au plus tard le 29 mars 2013 et qui restent investies jusqu'au 9 avril 2021 ou au terme des 3 ans ou des 6 ans en cas de remboursement anticipé automatique.
- En cas de sortie du placement avant son échéance (rachat pour un compte titres ordinaire ou pour un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, rachat ou terme du contrat, arbitrage en sortie du support ou sortie notamment due à un décès), l'investisseur ne bénéficie pas de cette garantie et peut perdre une partie de son capital net investi. Il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le cours de revente dépendant des paramètres de marché du jour.
- Le placement ne bénéficie pas des éventuels dividendes des actions du panier.
- En cas de remboursement anticipé du placement au terme des 3 ans ou des 6 ans, le placement ne bénéficiera pas d'une éventuelle performance du panier supérieure à 15,3% à 3 ans ou 30,6% à 6 ans compte tenu du mécanisme de plafonnement des gains (soit un Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut maximum de 4,84% à 3 ans ou de 4,54% à 6 ans).
- La durée du placement n'est pas connue à l'avance (3, 6 ou 8 ans).
- En cours de vie du placement, l'investisseur est exposé à une éventuelle dégradation de la qualité de crédit de l'émetteur et du garant (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit) ou un éventuel défaut de l'émetteur et/ou du garant (qui induit un risque sur le remboursement).
- Le produit peut, dans le scénario le plus défavorable, offrir un rendement nul à l'issue des 8 ans (soit un Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut de 0%), hors frais d'investissement, hors frais de gestion du contrat d'assurance vie ou de capitalisation et hors fiscalité applicables selon le cadre d'investissement).

Le montant remboursé et les taux de rendements annuels cités dans cette brochure sont bruts, hors frais et fiscalité applicables au cadre d'investissement (frais d'investissement dans le cadre du compte titres ordinaire ou frais sur versement et le cas échéant frais de gestion liés aux contrats d'assurance vie ou de capitalisation). Ils sont calculés sur la base d'une valeur nominale de 1 000 €. Le "capital net investi" cité dans cette brochure est également exprimé hors frais et fiscalité applicables au cadre d'investissement. Dans cette brochure, les calculs sont effectués pour une détention jusqu'à la date d'échéance (09/04/2021) ou, selon le cas, de remboursement anticipé (06/04/2016 ou 05/04/2019). En cas de revente du titre avant cette date (ou en cas d'arbitrage, de rachat, de dénouement par décès du contrat, de sortie en rente), la garantie du capital net investi⁽¹⁾ ne s'applique pas. La valeur de revente dépendra principalement de l'évolution des marchés actions et des taux d'intérêt. Le taux de rendement annuel pourra donc être supérieur, inférieur voire négatif.

(1) Hors frais, commissions et fiscalité applicables dans le cadre de l'investissement et sauf faillite ou défaut de paiement de Société Générale. En cas de sortie avant l'échéance (terme ou rachat total du contrat, arbitrage en sortie du support, sortie sous forme de rente, décès), en dehors des cas de remboursements automatiques anticipés, la garantie du capital net investi ne s'exerce pas. La valeur de l'investissement se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (notamment du niveau des actions qui composent le panier, des taux d'intérêt et de refinancement de l'émetteur et de la volatilité) et pourra donc entraîner un risque de perte. La garantie du capital net investi est donc valable pour les investissements sur France Trio Garanti reçus au plus tard le 29/03/2013 à 12h et qui restent investis jusqu'au 09/04/2021 ou au terme des 3 ans ou des 6 ans en cas de remboursement anticipé automatique.

ILLUSTRATION DU MÉCANISME



Les données chiffrées utilisées dans cet exemple n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale de la part de Société Générale.

Scénario 1 et 2 ▶ favorable

Remboursement anticipé automatique à 3 ans ou à 6 ans avec gain en capital

- **Au terme des 3 ans,** si la progression du panier d'actions entre son *niveau initial* et son *niveau intermédiaire* à 3 ans est **supérieure ou égale à +10%**, le placement est remboursé par anticipation à hauteur de **115,3%** de la valeur nominale⁽¹⁾ (soit un **Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut de 4,84%**).
- **Au terme des 6 ans,** (en cas d'absence de remboursement anticipé à 3 ans), si la progression du panier d'actions entre son *niveau initial* et son *niveau intermédiaire* à 6 ans est **supérieure ou égale à +10%**, le placement est remboursé par anticipation à hauteur de **130,6% de la valeur nominale⁽¹⁾** (soit un **Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut de 4,54%**).

Remarque : L'investisseur ne bénéficiera pas d'une éventuelle hausse du panier au-delà de 15,3% à 3 ans ou de 30,6% à 6 ans. Dans le scénario 1, si le panier affiche une évolution de +24% au terme des 3 ans, la performance du placement sera retenue à +15,3% (**Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut de 4,84%**) contre un Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut de 7,40% en cas d'investissement direct dans le panier d'actions **du fait du mécanisme de plafonnement des gains.**

Scénario 3 ▶ médian

Remboursement à l'échéance avec gain en capital

- **À 3 ans ou à 6 ans,** la progression du panier d'actions est inférieure à +10% ; le placement n'est pas remboursé par anticipation. Sa durée de vie est portée à 8 ans.
 - **À l'échéance des 8 ans,** si la progression du panier d'actions entre son *niveau initial* et son *niveau final* est positive, l'investisseur récupère **le capital net investi⁽¹⁾ augmenté de l'intégralité de la hausse du panier.**
- Remarque :** dans le scénario 3, la performance du panier d'actions à 3 ans et à 6 ans est négative (respectivement -5% et -20%), la durée du placement est donc portée à 8 ans.
- **À 8 ans,** la performance du panier est positive (+25%). Le placement est remboursé à hauteur de **125,0%** de la valeur nominale⁽¹⁾ (soit un **Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut de 2,82%**).

Scénario 4 ▶ défavorable

Remboursement à l'échéance avec un rendement nul

- **À 3 ans ou à 6 ans,** la progression du panier d'actions est inférieure à +10%. Le placement n'est pas remboursé par anticipation. Sa durée de vie est portée à 8 ans.
- **À l'échéance des 8 ans,** si la progression du panier d'actions entre son *niveau initial* et son *niveau final* est négative ou nulle, l'investisseur reçoit **l'intégralité de son capital net investi⁽¹⁾.**

Le produit offre un rendement nul à l'issue des 8 ans (soit un **Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut de 0,00%**).

Remarque : Dans le scénario 4, la performance du panier d'actions à 3 ans et à 6 ans est négative (respectivement -5% et -20%), la durée du placement est donc portée à 8 ans.

- **À 8 ans,** la performance du panier est négative (-40%). L'investisseur reçoit **l'intégralité de son capital net investi⁽¹⁾** (soit un **Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut de 0,00%**).

Dans quel cadre fiscal souscrire France Trio Garanti?

France Trio Garanti est éligible au compte titres ordinaire et aux contrats d'assurance vie ou de capitalisation.

La présente brochure décrit les caractéristiques de France Trio Garanti et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance vie ou de capitalisation dans le cadre desquels ce produit est proposé. **L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas.** La garantie décrite dans cette brochure n'est pas apportée par l'assureur mais par l'émetteur à l'échéance.

⁽¹⁾ Le montant remboursé et les taux de rendements annuels cités sont bruts, hors frais et fiscalité applicables au cadre d'investissement (frais d'investissement dans le cadre du compte titres ordinaire ou frais sur versement et le cas échéant frais de gestion liés aux contrats d'assurance vie ou de capitalisation). Ils sont calculés sur la base d'une valeur nominale de 1 000 €. Le capital net investi cité dans cette brochure est également exprimé hors frais et fiscalité applicables au cadre d'investissement. Dans cette brochure, les calculs sont effectués pour une détention à la date d'échéance ou, selon le cas, des dates de remboursements anticipés. En cas de revente du titre avant ces dates (ou en cas d'arbitrage, de rachat, de dénouement par décès du contrat, de sortie en rente), le taux de rendement annuel peut être supérieur, inférieur voire négatif.

EN BREF Fiche technique de l'instrument financier France Trio Garanti⁽¹⁾

Avertissement	<ul style="list-style-type: none">• France Trio Garanti est construit dans la perspective d'un investissement sur une durée de vie maximale de 8 ans. Il est donc fortement recommandé de n'investir dans ce produit que si vous avez l'intention de le conserver jusqu'à son échéance prévue.• Le produit décrit dans le présent document fait l'objet de "Conditions définitives d'émission" se rattachant au prospectus de base (en date du 29/03/2012) approuvé par la CSSF, régulateur du Luxembourg, (sous le n° de visa C-10647) et formant ensemble un prospectus conforme à la directive 2003/71/EC. Ce prospectus a fait l'objet d'un certificat d'approbation de la part de la CSSF et a été notifié à l'Autorité des Marchés Financiers. Les "Conditions définitives d'émission" (en date du 28/12/2012), le résumé du prospectus de base en français, le prospectus de base et les suppléments à ce prospectus sont disponibles sur le site "prospectus.socgen.com" ou peuvent être obtenus auprès de Société Générale sur simple demande. Le résumé en français du prospectus de base est également disponible sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers, "www.amf-france.org". Ce document à caractère promotionnel est établi par Société Générale. <p>Il est recommandé aux investisseurs de se reporter à la rubrique "facteurs de risques" du Prospectus, les principaux risques étant :</p> <ol style="list-style-type: none">1) Risque de marché : en cas de rachat avant l'échéance, la garantie du capital net investi ne s'exerce pas. Tout rachat en cours de vie du produit se fera au prix de marché en vigueur de l'instrument financier (déterminé principalement par l'évolution des marchés actions et des taux d'intérêt) et pourra donc entraîner une perte ou un gain par rapport au capital net investi initialement.2) Risque de liquidité : certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du produit, voire rendre le produit totalement illiquide (absence d'acheteurs).3) Risque émetteur : le placement est exposé au risque de crédit de Société Générale (Moody's A2, Standard & Poor's A). En cas de défaut de l'émetteur, l'investisseur pourra perdre tout ou partie de son investissement.
Nature juridique	Instrument financier émis dans le cadre d'un programme d'émission de titres de créance, assimilable à une obligation de droit français ; ses caractéristiques sont définies dans le cadre d'un programme d'émission. La formule de remboursement du produit est garantie par Société Générale.
Émetteur	SG Option Europe (filiale à 100% de Société Générale).
Garant	Société Générale (Moody's A2, Standard & Poor's A). Cette notation peut être révisée à tout moment et n'est pas une garantie de solvabilité de l'émetteur. Elle ne saurait constituer un argument de souscription au produit.
Éligibilité	Compte titres ordinaire et contrats d'assurance vie ou de capitalisation.
Devise	Euro
Code ISIN	FR0011373794
Code EUSIPA	1130 - Produit à capital garanti à l'échéance incluant un mécanisme automatique de remboursement anticipé. Le code EUSIPA correspond à la catégorie de produits structurés à laquelle appartient France Trio Garanti, selon les définitions établies par l'EUSIPA (European Structured Investment Products Association).
Période de commercialisation	Du 2 janvier au 29 mars 2013, 12h inclus pour bénéficier de la garantie.
Cotation	Bourse du Luxembourg
Valeur nominale	1 000 € le 2 avril 2013
Prix d'émission	999,80 € - Le prix d'offre de l'instrument financier sera émis à 999,80 € et progressera régulièrement selon un taux annuel de 0,08% prorata temporis pour atteindre 1 000 € le 2 avril 2013. Les ordres d'achat devront être transmis avant le 29 mars 2013, 12h. Les conditions et calendrier propres à l'instrument financier France Trio Garanti sont disponibles sur le site http://prospectus.socgen.com .
Niveau de garantie à l'échéance	L'intégralité de la valeur nominale
Date d'échéance	9 avril 2021
Dates de remboursement anticipé potentiel	6 avril 2016 ou 5 avril 2019
Durée de placement recommandée	8 ans en l'absence d'activation du mécanisme automatique de remboursement anticipé.
Marché secondaire	Société Générale s'engage, dans des conditions normales de marché, à donner de manière quotidienne des prix fermes de l'instrument financier pendant toute la durée de vie du produit, avec une fourchette achat/vente de 1%.
Minimum d'investissement	Dans le cadre d'un investissement : <ul style="list-style-type: none">• sur un compte titres ordinaire : une coupure minimum, soit environ 1 000 € (hors droit d'entrée)• sur un contrat d'assurance vie ou de capitalisation : selon les contrats⁽²⁾
Droit d'entrée	Dans le cadre d'un investissement : <ul style="list-style-type: none">• sur le compte titres ordinaire : 2%• sur un contrat⁽²⁾ d'assurance vie ou de capitalisation : selon les contrats⁽²⁾
Droit de sortie	Néant
Commissions⁽³⁾	Des commissions relatives à ce produit ont été payées. Elles couvrent notamment les coûts de distribution et sont d'un montant annuel maximum équivalent à 1 % du montant de l'émission.
Niveaux des actions du panier	Niveau initial : moyenne arithmétique des cours de clôture des 40 actions relevés aux dates des 2, 3, 4, 5 et 8 avril 2013. Niveau intermédiaire à 3 ans : moyenne arithmétique des cours de clôture des 40 actions relevés aux dates des 23, 24, 29, 30 et 31 mars 2016. Niveau intermédiaire à 6 ans : moyenne arithmétique des cours de clôture des 40 actions relevés aux dates des 25, 26, 27, 28 et 29 mars 2019. Niveau final : moyenne arithmétique des cours de clôture des 40 actions relevés aux dates des 25, 26, 29, 30 et 31 mars 2021.

Spécificités liées aux contrats d'assurance vie ou de capitalisation

Ce titre de créance peut être proposé comme support en unités de compte des contrats d'assurance vie ou de capitalisation. Concernant les seuls investissements dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, nous attirons votre attention sur le fait que, si le contrat le prévoit, des frais d'entrée et de gestion sont prélevés par l'assureur. Le capital investi et le rendement de ce produit s'entendent donc toujours, dans ce document, avant prélèvement de ces frais et avant toute fiscalité applicables au cadre d'investissement. **L'entreprise d'assurance ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de cette unité de compte, qui reflète la valeur des actifs sous-jacents, n'est pas garantie par l'assureur mais est garantie par l'émetteur à l'échéance. Elle est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant des marchés financiers. Par ailleurs, en cas de dénouement du contrat par décès de l'assuré, ou de sortie du support (rachat ou arbitrage ou sortie en rente) avant l'échéance du titre, la valorisation dépendra des paramètres du marché. Elle pourra être très différente (inférieure ou supérieure) à celle résultant de l'application à l'échéance de la formule prévue, et pourrait occasionner une perte en capital non mesurable a priori.** Pour plus de précisions, nous vous invitons à vous reporter aux documents contractuels de votre contrat d'assurance vie ou de capitalisation.

⁽¹⁾ Ce placement peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Il vous appartient de vous assurer que vous êtes autorisé à investir dans ces placements. ⁽²⁾ En assurance vie ou sur les contrats de capitalisation, le placement portera sur des unités de compte représentatives de France Trio Garanti. Cette unité de compte n'est accessible que dans le cadre de certains contrats d'assurance vie ou de capitalisation de SOGECAP dans les conditions prévues par chacun de ces contrats. Le fonctionnement de cette unité de compte est décrit dans la Note/Notice d'Information des contrats. SOGECAP, Société Anonyme d'assurance sur la vie et de capitalisation au capital de 1 168 305 450 EUR entièrement libéré - Filiale à 100% de la Société Générale - Entreprise régie par le Code des Assurances - 086 380 730 R.C.S. Nanterre - Siège Social : 50, av. du Général de Gaulle - 92093 Paris La Défense Cedex. Ces contrats d'assurance vie ou de capitalisation sont présentés par Société Générale, dont le siège social est situé 29, boulevard Haussmann (Paris IX^e), en sa qualité d'intermédiaire en Assurances (immatriculation à l'ORIAS 07 022 493). ⁽³⁾ Le client peut recevoir, sur demande de sa part, des précisions supplémentaires sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent placement.

Conflits d'intérêt potentiels sur la valeur de rachat ou de réalisation : en cas de demande de rachat, d'arbitrage ou de dénouement du contrat avant l'échéance, l'émetteur ou une entité liée financièrement peut décider d'acquiescer le titre de créance.



À VOS CÔTÉS

pour en savoir plus



CONTACTEZ

votre conseiller en agence



CONNECTEZ-VOUS

particuliers.societegenerale.fr

pour prendre rendez-vous



APPELEZ

3933

Du lundi au vendredi, de 8 h à 22 h et
le samedi de 8 h à 20 h, hors jours fériés

Vous pouvez obtenir des informations complémentaires sur France Trio Garanti auprès de votre conseiller en agence ou sur le site www.particuliers.societegenerale.fr. Nous vous invitons à prendre contact avec un conseiller afin de déterminer avec vous la solution la mieux adaptée à votre profil d'investisseur et à vos objectifs.

Internet : gratuit, hors coût de connexion. **3933** : Depuis l'étranger et certains opérateurs : +33 (0)1 810 01 3933 - Tarif au 02/01/2013 : prix d'un appel local depuis une ligne fixe France Télécom, en France métropolitaine. Depuis un autre opérateur en France ou à l'étranger, tarification selon opérateur.



Banque & Assurances

Document publicitaire sans valeur contractuelle.

Rédaction de ce document achevée le 12/12/2012. Tout élément du présent document est communiqué à titre purement indicatif et n'a pas de valeur contractuelle. Avant tout investissement dans ce produit, vous devez procéder, sans vous fonder exclusivement sur les informations qui vous ont été fournies, à votre propre analyse des avantages et des risques du produit du point de vue juridique, fiscal et comptable en consultant si vous le jugez nécessaire vos propres conseils en la matière ou tous autres professionnels compétents. Ce document ainsi que son contenu sont la propriété de Société Générale et des sociétés appartenant au groupe Société Générale. Leur reproduction ou leur distribution est strictement interdite sans l'autorisation écrite préalable de Société Générale. Société Générale est agréée par le Comité des Etablissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement. Cette brochure commerciale ne constitue pas une offre de souscription au contrat d'assurance vie ou de capitalisation. Cette brochure ne constitue pas non plus une offre, une recommandation, une invitation ou un acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'instrument financier sous-jacent.

Société Générale, DCMA/CCM - Tour Granite - 75886 PARIS Cedex 18, S.A. au capital de 975 339 185 EUR - 552 120 222 RCS PARIS, Siège Social 29, bd Haussmann, 75009 PARIS - Dialogues Conseil - Photo : Gettyimages - RÉF : 143846 - Janvier 2013.



La Société Générale adhère à Ecofolio et participe au financement du recyclage des papiers. Ce document a été conçu par la Société Générale dans le souci d'une incidence minimale sur l'environnement et imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement.